

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 39 (2023)

Artikel: De la mobilisation de la jeunesse au conflit de générations : les apprenti-e-s typographes autour de 1964
Autor: Deshusses, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041587>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE LA MOBILISATION DE LA JEUNESSE AU CONFLIT DE GÉNÉRATIONS: LES APPRENTI·E·S TYPOGRAPHE AUTOUR DE 1964

FRÉDÉRIC DESHUSSES

Très tôt au XIX^e siècle, la Fédération suisse des typographes (FST) cherche à encadrer strictement le nombre d'apprentis dans la profession*. Le syndicat participe ensuite à la mise en place d'organes paritaires de régulation du nombre d'apprentis et de réglementations du contenu et de la durée des apprentissages¹. Perçus par le syndicat comme une concurrence qu'il convient de réguler, les apprentis sont également vus comme de futurs syndiqués qu'il faut mobiliser dès les années de formation. L'équilibre entre ces deux pôles s'ajuste notamment en fonction de la conjoncture économique. Les années soixante présentent, dans le secteur des arts graphiques, une conjoncture paradoxale. En effet, l'expansion des échanges commerciaux nécessite une abondante main-d'œuvre, en même temps que des innovations techniques (composition à distance, photocomposition) semblent de plus en plus menaçantes pour les ouvriers qualifiés. Quels rapports, dans ce contexte, le syndicat entretient-il avec les apprenti·e·s ? Le contrôle des conditions d'accès au métier peut-il être maintenu dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre ? Quelles sont les conséquences de la régulation exercée sur l'apprentissage pour la représentation de la jeunesse au sein du syndicat, et plus précisément pour la préparation de la relève syndicale ?

* Cet article a été rédigé dans le cadre d'une recherche financée par le fonds Ellen Rifkin Hill des Archives sociales suisses. L'apprentissage de typographe est réservé aux hommes jusqu'en 1964 (voir ci-après). La tournure épicienne n'est donc retenue que pour les périodes postérieures à 1964. Cela ne signifie pas qu'aucune femme n'ait exercé le métier avant cette date. L'exemple d'Emma Couriau est connu pour la France et il paraît certain que, outre les sœurs de l'imprimerie congréganiste Saint-Paul à Fribourg, des femmes ont pratiqué le métier de typographe avant d'y être autorisées par les instances paritaires.

¹ Ernst Leuenberger, « L'apprentissage et la formation de la jeunesse dans les professions de l'imprimerie », *Revue syndicale suisse*, n° 33, 1941, pp. 367-373.

Le sociologue français Pierre Naville a examiné l'introduction des nouvelles techniques d'impression à l'Imprimerie nationale à Paris dans le cadre de son étude sur *L'automation et le travail humain*². À la fin du chapitre consacré à l'introduction du télétypesetter³, il note qu'«en bien des cas l'introduction des systèmes automatiques ne sera vraiment stabilisée [...] que lorsque ceux qui les manieront n'en auront jamais connu d'autres»⁴. Les périodes de mutations techniques impliqueraient ainsi une sorte de renversement de l'ordre habituel de l'apprentissage entre les générations. La génération qui doit modifier ses pratiques de travail se trouve dans la position de devoir acquérir de nouveaux savoir-faire au moment même où elle se trouve en position de transmettre les pratiques qu'elle maîtrise, pratiques qui sont dévalorisées du fait du changement technique⁵. Cette circonstance explique-t-elle en partie les tensions qui surgissent au sein du syndicat suisse dans les années 1960, qui sont volontiers interprétées comme des tensions générationnelles ?

La première partie de cet article décrit une campagne de mobilisation de la «jeunesse typographique» menée autour de 1964 principalement dans l'hebdomadaire francophone de la Fédération, *Le Gutenberg*. Cette campagne a lieu à l'initiative de la direction centrale des groupements d'apprentis, un organe fédératif chargé de coordonner l'action des groupes d'apprentis des différentes sections, qui constate une désaffection pour les groupes locaux. Il s'agira de voir quelles valeurs sont associées à la jeunesse et quels moyens sont mis en œuvre pour la mobiliser.

Le contexte dans lequel cette campagne a lieu revêt une importance particulière. Ce sera l'objet de la seconde partie de cet article qui cherchera à montrer que les modalités traditionnelles de la régulation technique par le syndicat sont mises en défaut, dans les années

² Pierre Naville, *L'automation et le travail humain*, CNRS, 1961.

³ Il s'agit d'une machine dissociant la saisie du texte et de la mise en page de la production des lignes en plomb. La fondeuse de lignes est alimentée par des bandes perforées dont le contenu peut être transmis par impulsions électriques.

⁴ Naville, *op. cit.*, p. 571.

⁵ Un exemple paradigmatique de ce phénomène se trouve dans l'intervention de trois jeunes typographes zurichois dans la controverse sur le télétypesetter dans la revue technique de la FST : Gerd Ulrich, Bernhard Kay et Hans Walder, «Expériences avec la machine à composer rapide TTS Monarch», *Typographische Monatsblätter – Revue suisse de l'imprimerie*, 1964, 10, pp. 662-665 (en allemand) et 776-779 (en français).

soixante, à la faveur d'une pénurie de main-d'œuvre⁶. En particulier, la Fédération suisse des typographes doit céder sur le verrou historique de l'accès des femmes à l'apprentissage.

Dans une troisième partie, enfin, il s'agira de montrer que la « jeunesse typographique » – selon l'expression fréquemment employée dans l'hebdomadaire du syndicat – se mobilise en effet, mais sur un terrain sur lequel le syndicat ne l'attendait pas : le terrain du salaire et de la stratégie syndicale. De vives critiques sont émises, notamment vis-à-vis du corporatisme de la FST⁷.

Cet article mobilise pour une large part l'hebdomadaire francophone de la Fédération, *Le Gutenberg*. Il s'avère que les archives centrales de la FST, conservées aux Archives sociales suisses, ne contiennent ni les archives de la Commission paritaire d'apprentissage ni celles du Mouvement des jeunes typographes qui sont donc probablement perdues. Les procès-verbaux du Comité central s'attardent fort peu sur les questions d'apprentissage et de jeunesse qui semblent être complètement déléguées à l'organe paritaire. En outre, avant le milieu des années 1970, les débats internes au syndicat sont mieux relayés dans l'hebdomadaire francophone que dans les procès-verbaux du Comité central ou de l'assemblée des délégués. Un numéro de la revue technique du syndicat, *Typographische Monatsblätter – Revue suisse de l'imprimerie*, est consacré à la formation⁸. Sa date de parution entraine dans le cadre chronologique de cet article, mais le traitement des questions ouvertes par les textes réunis dans ce numéro aurait nécessité des développements plus longs que ceux possibles ici.

Mobiliser une jeunesse « résolue et virile »

Si les apprentis ne peuvent pas être membres du syndicat⁹, la Fédération suisse des typographes dispose d'une organisation qui leur est

⁶ Sur les limites de cette notion de pénurie de main-d'œuvre pour caractériser une situation qui combine de façon complexe plusieurs phénomènes et qui dissimule souvent une offensive patronale contre les travailleuses et les travailleurs : Hadrien Clouet, *Emplois non pourvus : une offensive contre le salariat*, Éd. du Croquant, 2022. Je l'emploie ici telle qu'elle ressort des sources (notamment du journal de la FST) et par souci de simplification.

⁷ Frédéric Deshusses, « Le Mai 68 des typographes », *Annuaire de la Société suisse d'histoire économique et sociale 2022*, à paraître printemps 2023.

⁸ *Typographische Monatsblätter – Revue suisse de l'imprimerie*, « Ausbildung – Formation », n° 6-7, juin-juillet 1964.

⁹ La question d'octroyer le statut de membre aux apprentis est discutée à la fin des années 1970.

destinée : les groupements éducatifs des apprentis. Constitués en 1925, ces groupements sont structurés au niveau central dès 1949 au sein d'une Direction centrale des groupements d'apprentis. Un groupement éducatif est constitué dans chaque section de la Fédération. Une fois par an, les apprentis membres des groupements se réunissent à l'invitation d'une des sections. La section nomme un « dirigeant » du groupement chargé du recrutement et de l'animation. La participation aux groupements est facultative, puisque les apprentis ne sont pas membres du syndicat. En 1958, l'ouvrage commémoratif des secrétaires centraux Leuenberger et Weber indique que la part des apprentis membres des groupements est d'environ 75%, elle ne cesse de décroître pour atteindre 40% en 1978, à la veille de la fusion avec le syndicat des relieurs qui donnera naissance au Syndicat du livre et du papier (SLP)¹⁰.

Le responsable central des groupements, André Grob¹¹, tient une chronique dans l'organe de presse francophone du syndicat intitulée « Sous l'insigne des jeunes typographes ». Elle exalte, dans un style lourdement paternaliste, un esprit typographique fait de virilité et de morale. La description des qualités requises pour devenir dirigeant d'un groupe d'apprentis illustre bien comment la jeunesse est envisagée au sein du syndicat :

[...] le dirigeant devrait être presque un surhomme : éducateur, pédagogue, conseiller, ami et même seconder les parents ; particulièrement ceux ayant omis d'entraîner dès l'enfance leur progéniture à surmonter l'adversité [...] plutôt que lui ôter les pierres du chemin...¹²

Dès 1964, une campagne de mobilisation des apprenti·e·s est mise sur pied dans *Le Gutenberg*. Sur demande de la Direction centrale des groupements, la rédaction publie, le 17 avril 1964, un supplément de deux pages intitulé « Jeunesse typographique ». Constatant la disparition

¹⁰ Ernest Leuenberger, Beat Weber, *1858-1958 : un siècle d'activité syndicale de la Fédération suisse des typographes*, Fédération suisse des typographes, 1958, p. 154. Pour 1978, mon calcul sur la base des rapports d'activités.

¹¹ Dirigeant romand des groupes d'apprentis depuis 1949. Il serait l'auteur de plus de 300 articles dans *Le Gutenberg*. Il fonde le Groupement des apprentis de La Chaux-de-Fonds et du Locle en 1933. Dès 1945, il assume la liaison entre les groupes romands et la Centrale des groupements. En 1949, il est désigné dirigeant central romand des groupements d'apprentis par l'assemblée extraordinaire des délégués à Soleure.

¹² André Grob, « Une individualité : le dirigeant », *Le Gutenberg*, 20 septembre 1963.

des journaux d'apprenti·e·s typographes, la rédaction relève qu'« [...] il n'existe pas d'organe permettant aux groupements d'apprentis de connaître leur activité respective et que la plupart de nos attrapes-science ne disposent d'aucune tribune [...] »¹³. Les apprenti·e·s et leurs groupements sont invités à traiter d'une grande variété de sujets :

[...] Ils auront la faculté et la liberté de s'y exprimer sur tous les sujets qu'ils voudront bien traiter. Nous pouvons ouvrir autant de rubriques qu'ils le désirent : celles du jazz, du cinéma, du théâtre, des arts, du sport [...] de l'alpinisme et d'autres encore.

Si la gamme des sujets sur lesquels pourront s'exprimer les apprenti·e·s typographes semble infinie, il paraît en revanche exclu que les questions proprement professionnelles soient abordées. Cela est d'ailleurs explicitement mentionné dans l'article. Il s'agit de « s'exprimer librement sur des sujets d'un autre ordre que celui de la profession »¹⁴. Encore une fois, les apprenti·e·s ne sont pas membres du syndicat et n'ont donc pas voix au chapitre sur les questions professionnelles.

L'appel de la rédaction du *Gutenberg* semble avoir reçu un succès limité, puisque le prochain supplément « Jeunesse typographique » paraît le 11 septembre 1964 seulement et qu'il ne contient aucun texte produit par un·e apprenti·e ou un groupement. Deux chroniques d'André Grob, l'une en français, l'autre en italien, remplissent la page, accompagnées de photographies de matchs de football joués à la seizième rencontre des jeunes typographes des 27 et 28 juin 1964 à Zurich.

Au total, dix suppléments paraissent entre avril 1964 et septembre 1965, date à partir de laquelle la parution semble cesser complètement. Quelques articles sont signés par des apprentis (un tour en bathyscaphe, le pavillon des arts graphiques de l'Expo nationale), mais dans l'ensemble c'est la rédaction et André Grob qui remplissent ces pages de chroniques sportives et d'articles existants¹⁵.

En mars 1964, Grob démissionne de son poste de directeur central des groupements d'apprenti·e·s. Dans le discours qu'il donne à cette occasion, il relève :

« une fédération syndicale vivante a besoin d'une jeunesse active, enthousiaste, animée d'idéalisme. Que cette jeunesse fasse défaut et il subsiste

¹³ La rédaction du *Gutenberg*, « À la jeunesse typographique », *Le Gutenberg*, 17 avril 1964.

¹⁴ Idem.

¹⁵ « Aremd : mon village au cœur de l'Atlas », *Le Gutenberg*, 11 décembre 1964.



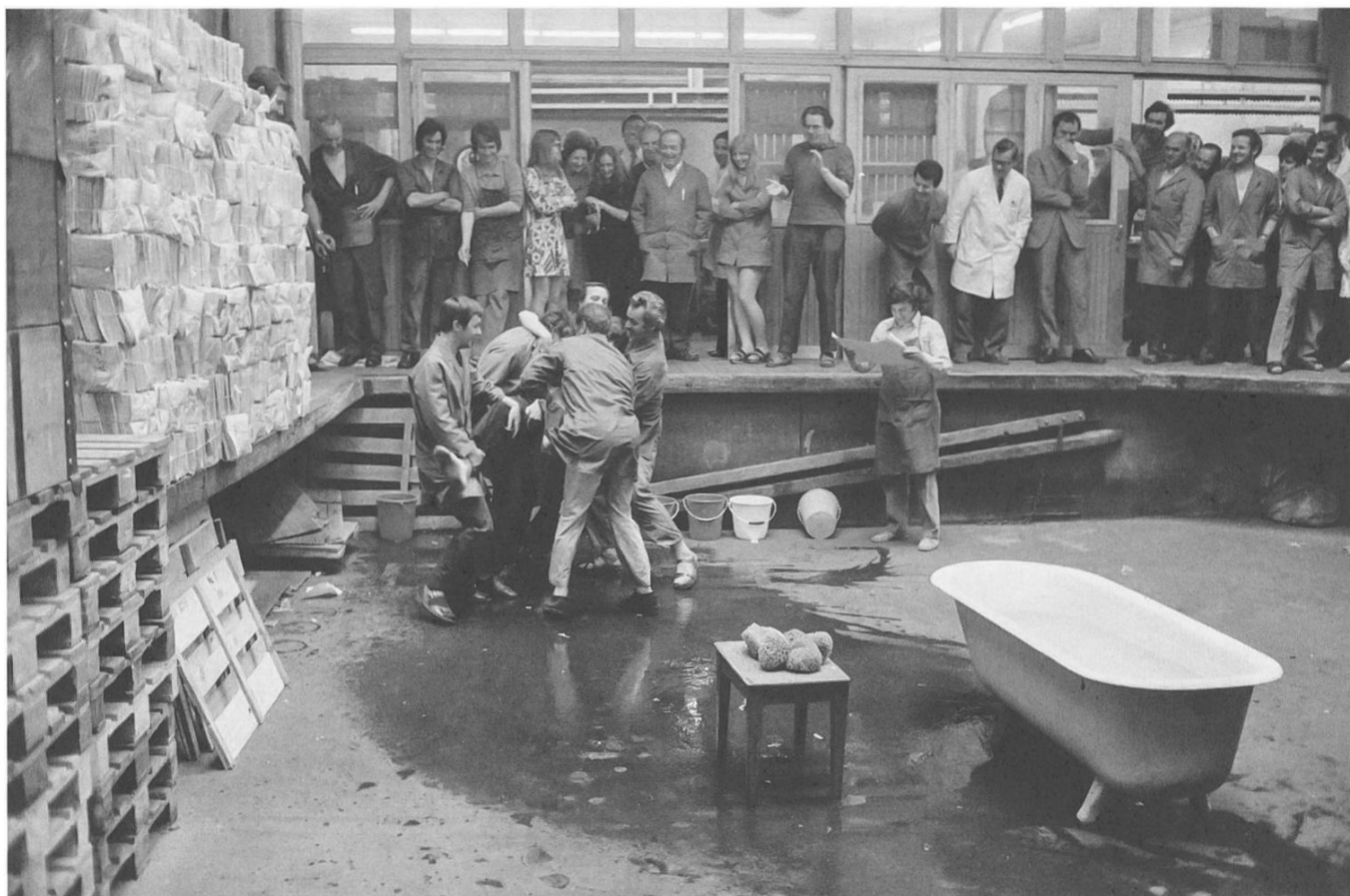
Comet photo AG, Baptême typographique dans un lieu indéterminé, avril 1968.
ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv Com_L17-0203-0001.

un sentiment de vide, de vieillissement. En effet, c'est d'elle, résolue, virile, que se dégageront la cohésion et la force de la fédération.»¹⁶

Ainsi, parée des attributs de la virilité, de l'enthousiasme et de l'idéalisme, la jeunesse aurait des intérêts éclectiques (sport, culture), sans toutefois discuter de son avenir professionnel qui n'est jamais évoqué. De même, les suppléments au *Gutenberg* n'évoquent jamais la rémunération des apprenti·e·s ou les dispositions qui les concernent dans la convention collective.

Avec cette campagne en direction des apprenti·e·s, la FST active un registre corporatiste (négation des conflits sociaux, loisirs virils, force propre de la jeunesse) très présent dans le syndicat depuis sa fondation. Un autre signe de cette mobilisation corporatiste est la réapparition de la pratique du « baptême typographique » qui avait disparu en Suisse romande et réapparaît au milieu des années 1960.

¹⁶ Cité dans René Emmenegger, « Importante réunion de la direction centrale », *Le Gutenberg*, 15 mars 1965. Dans le même sens, l'annonce de la seizième rencontre des jeunes typographes dans *Le Gutenberg*, 5 juin 1964 : « la rencontre se déroulera en plein air, car les jeunes préfèrent la liberté que dispense toujours l'incomparable nature à qui sait l'apprécier. »



Hans Krebs, Baptême typographique à l'imprimerie de la *Neue Zürcher Zeitung* à Zurich, mai 1973. ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv, Com_L22-0318-0002-0005.

Les rituels de fin d'apprentissage et d'entrée dans la profession, en particulier le baptême typographique, se sont maintenus longtemps en Suisse alémanique. Le témoignage de l'imprimeur Henri Cornaz, qui termine son apprentissage en 1945, montre que le rituel n'avait plus cours en Suisse romande et qu'il connaît un renouveau dans les années soixante¹⁷.

Une photo commentée dans *Le Gutenberg* rapporte le baptême (« gautschage ») d'un apprenti fraîchement diplômé en juillet 1965¹⁸. Le compte rendu indique clairement qu'il s'agit d'un cas exceptionnel (« faisant revivre une vieille tradition des corporations ») et note qu'il a été organisé, dans la tradition corporative, conjointement par « le personnel de l'imprimerie Sprint et ses directeurs »¹⁹.

¹⁷ Henri Cornaz, *De plomb et de puce: un imprimeur dans le siècle*, Yverdon-les-Bains, Éditions de la Thièle, 1992, pp. 51-52.

¹⁸ *Le Gutenberg*, 13 juillet 1965. On trouve des récits identiques pour une cérémonie tenue à Porrentruy, trois ans auparavant, dans *Le Gutenberg* du 1^{er} juin 1962, sous le titre « Les traditions qui meurent sont celles pour lesquelles on ne veut plus se mouiller » et une autre tenue à La-Chaux-de-Fonds dans *Le Gutenberg* du 22 juin 1962.

¹⁹ *Le Gutenberg*, 13 juillet 1965.

Qu'est-ce qui explique cette mobilisation corporatiste de la jeunesse autour de 1964? Cette année est un moment charnière, au cours de laquelle la FST est contrainte de reculer sur deux de ses prérogatives traditionnelles de régulation de la main-d'œuvre dans un contexte d'incertitudes techniques. La volonté de mobiliser la jeunesse tout en l'ancrant dans la plus ancienne tradition syndicale pourrait apparaître comme une tentative de sauver un esprit corporatiste, à défaut de pouvoir sauver les modalités traditionnelles de régulation de la main-d'œuvre.

En parallèle à la mobilisation des apprenti·e·s autour des groupements éducatifs, la Fédération va s'engager activement, dès 1960, dans une campagne de recrutement. Les imprimés présentant les apprentissages des arts graphiques sont complètement renouvelés et un film est produit par la Fédération pour encourager le recrutement²⁰. Au niveau cantonal, des présentations et des journées portes ouvertes sont organisées dans les écoles professionnelles²¹.

Recruter des apprenti·e·s ?

Le secteur de l'imprimerie fait face, dès le début des années 1960, à une crise de recrutement des apprenti·e·s et au départ d'un nombre important d'ouvriers qualifiés qui quittent le métier.

On ne connaît pas le nombre de places d'apprentissage disponibles chaque année, de sorte qu'il n'est pas possible de mesurer l'écart entre places disponibles et recrutement effectif. Il est en revanche possible, sur la base des chiffres figurant dans les rapports d'activité de la Fédération, de mesurer la variation dans le temps du nombre d'apprentis relevant des métiers représentés par la FST (compositeur, conducteur ainsi que stéréotypeur, galvanoplaste et fondeur).

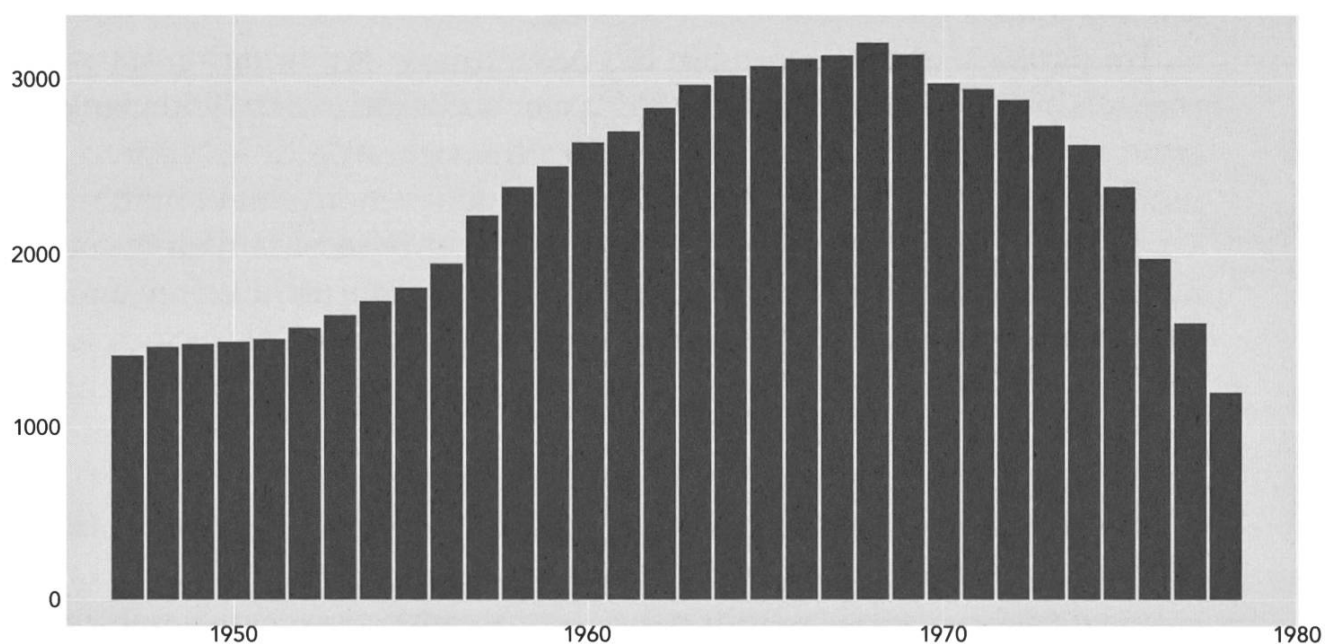
L'évolution du nombre d'apprenti·e·s typographes ne présente pas un profil très différent de celui de l'évolution du nombre d'apprenti·e·s toutes branches confondues jusqu'en 1968. Les mesures prises

²⁰ Eugène Verdon, «De l'information intelligente», *Le Gutenberg*, 27 avril 1962. A. Forter et Th. Segesser, *Typo – les métiers de l'imprimerie*, Dokumentarfilm AG, 1964. Le film ne semble pas avoir été conservé ni à la Cinémathèque suisse ni dans les archives de la société de production (correspondances personnelles, 19 décembre 2022).

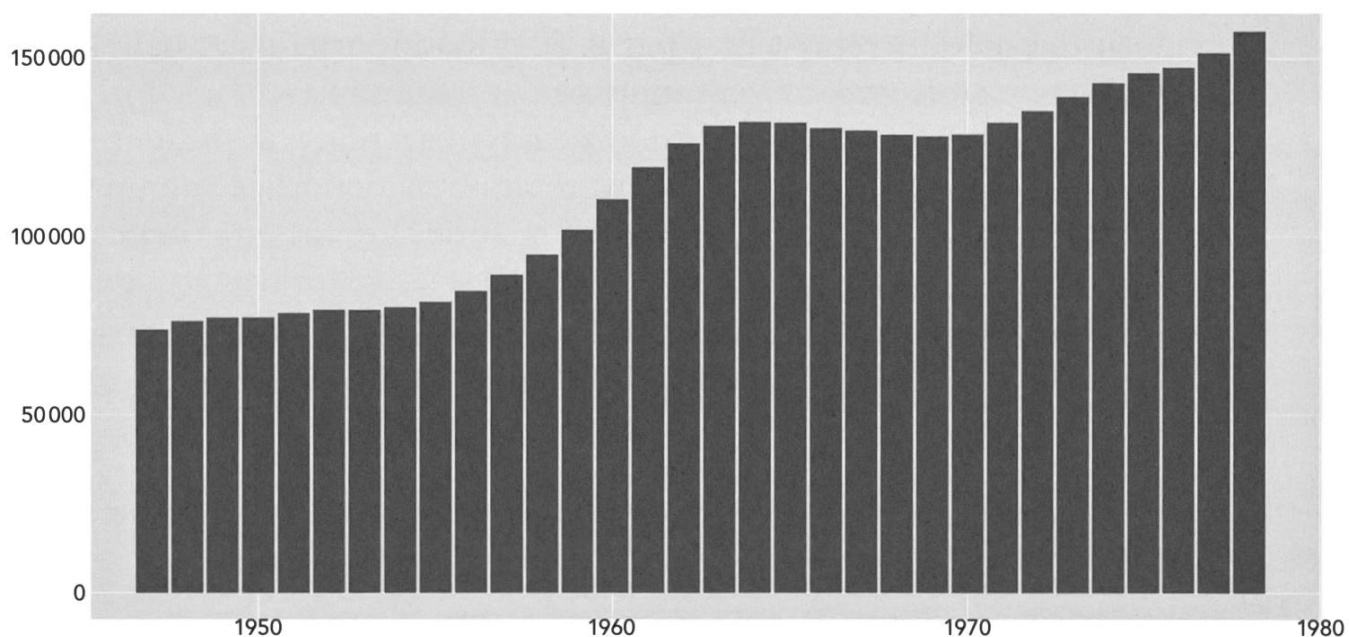
²¹ Par exemple à Genève: «L'imprimerie a besoin de 70 apprentis», *Le Gutenberg*, 20 avril 1962; ou à Lausanne: «Séance de clôture des cours», *Le Gutenberg*, 6 avril 1962.

dès 1964 par la FST pour pallier les difficultés de recrutement semblent donc n’avoir eu aucun effet. Au contraire, les apprenti·e·s semblent se détourner massivement des professions de la typographie à peu près au moment où d’importants efforts de recrutement sont consentis.

Nombre total d’apprenti·e·s typographes
(toutes spécialités et années d’apprentissage confondues, nos chiffres sur la base des rapports d’activités de la Fédération)



Nombre total de contrats d’apprentissage en cours à la fin de l’année
(Statistique historique de la Suisse HSSO, 2012. Tab. Z.7a. hssso.ch/2012/z/7a)



Cette situation a de lourdes conséquences pour la FST. En effet, la campagne de recrutement lancée en 1960 devait permettre au syndicat de maintenir sa position corporatiste sur la régulation de la main-d'œuvre. S'il se montrait capable de recruter de futurs ouvriers qualifiés, il pouvait légitimement défendre le monopole de ces derniers sur l'utilisation des nouvelles techniques qui se mettent en place dans les années soixante (télétypesetter, photocomposition). Il pouvait également rejeter les demandes patronales d'ouvrir le recrutement aux femmes²².

Les femmes sont exclues de la profession de typographe dès la création du syndicat au XIX^e siècle et cette exclusion est explicitement renouvelée en 1923 dans le contrat collectif de travail (CCT). La FST syndique bien des femmes, mais uniquement en tant qu'auxiliaires, la profession de compositeur leur étant interdite. Cette exclusion est inscrite dans les notes marginales du CCT sous la forme d'une déclaration de l'organisation patronale : « Le rapporteur de la SSMI [Société suisse des maîtres imprimeurs, organisation patronale] déclare de manière obligatoire pour celle-ci qu'il ne sera pas engagé de personnel féminin pour les fonctions de compositeur. »²³

Dès 1959, avec l'argument de la « pénurie de main-d'œuvre », la FST est mise sous pression par la SSMI pour admettre les femmes à l'apprentissage de typographe. Le rapport annuel de la FST pour 1959-1960 relève qu'un patron a demandé l'autorisation pour sa fille de suivre cet apprentissage. Au cours des échanges de correspondance autour de cette demande, les autorités fédérales ont fait savoir que l'exclusion des femmes de l'apprentissage était en contradiction avec les normes légales régissant désormais la formation professionnelle, celles-ci ne prévoyant pas la possibilité de discriminer l'accès à la formation en fonction du sexe. Les deux pages consacrées à cette question dans le rapport annuel montrent l'embarras de la Fédération. La commission paritaire sur l'apprentissage se déclare ainsi incompétente pour trancher cette question alors qu'il s'agit de s'adapter à une norme juridique en vigueur. Elle délègue cette tâche à la prochaine négociation de la convention collective²⁴.

²² La question du recrutement de travailleurs étrangers est également posée. Elle n'est pas résolue très différemment : FST, *Rapport annuel 1957-1958*, p. 119. *Rapport annuel 1959-1960*, p. 122.

²³ Convention collective de travail 1923, note marginale à l'article 23.

²⁴ FST, *Rapport annuel 1959-1960*, pp. 126-127.

Il faut donc attendre 1964 pour que cette disposition du CCT soit modifiée, et encore l'ouverture est-elle très partielle, puisque le deuxième alinéa de l'article 20 prévoit que : « Les femmes considérées comme ouvrières au sens de ce CCT disposent des mêmes droits que les hommes ; elles n'ont toutefois pas accès aux professions de conducteur typographe et de stéréotypeur. » On comprend donc en creux que les femmes peuvent désormais accéder à la profession de compositrice à la main.

Cette modification du CCT ne fait pratiquement l'objet d'aucun débat dans la documentation qui nous est parvenue. Il n'en est pas question dans les procès-verbaux du comité central, ni dans *Le Gutenberg* ni dans *Helvetische Typographia*, organes dans lesquels le débat est souvent vif sur toutes les questions syndicales. La seule mention de ce changement dans la presse du syndicat est un article du *Gutenberg* dans lequel André Grob annonce la possibilité pour les femmes d'accéder à l'apprentissage et propose un historique de la présence des femmes dans la typographie. Cet article est la reprise, non signalée par Grob, presque mot pour mot, d'un article du mensuel *Femmes suisses et le mouvement féministe*²⁵. Dans le rapport annuel 1963-1964, la modification est annoncée sans autre commentaire²⁶.

Cette absence de débat ne signifie pas que l'ouverture partielle consentie par le CCT de 1964 fasse l'unanimité. On le constate par exemple dans le procès-verbal du comité de la section genevoise du 9 avril 1964 au cours de laquelle Robert Schreiner, délégué à la commission paritaire des apprentissages et secrétaire de la section, affirme qu'il « s'opposera à ce que cette commission fasse de la propagande en vue de former du personnel féminin »²⁷.

Au-delà de cette prise de position au sein d'une section, il semble clair que cette ouverture du statut d'ouvrier qualifié aux femmes ne peut être interprétée que comme une défaite au sein de la Fédération. Celle-ci se bat, sans succès, depuis 1957 pour empêcher l'accès des femmes au poste de clavistes sur une nouvelle machine, le télétype-setter, qui présente un clavier différent du clavier classique des linotypes et pour lequel il serait possible de recruter des femmes formées au clavier dactylo et à la frappe à dix doigts. En outre, l'exclusion des

²⁵ *Femmes suisses et le mouvement féministe*, 18 juillet 1964, n° 43, pp. 1 et 6.

²⁶ FST, *Rapport annuel 1964-1965*, p. 132.

²⁷ FST section de Genève, *Procès-verbal du comité*, p. 294. Archives Syndicom, Genève.

femmes du statut d'ouvrier qualifié est un élément historique de la stratégie corporatiste de la FST²⁸ et d'une manière générale des syndicats de typographes²⁹.

C'est donc bien, à la faveur de la « pénurie de main-d'œuvre », dans un contexte de recul du mode de régulation corporatiste traditionnel de la main-d'œuvre, que prend place la campagne de mobilisation de la « jeunesse typographique » décrite plus haut. Elle semble substituer momentanément un folklore corporatiste à une action syndicale efficace sur le plan économique. La ligne corporatiste dominante au sein de la FST n'est cependant pas combattue que par le patronat. Elle l'est aussi à l'intérieur du syndicat et précisément par cette « jeunesse typographique » qui n'était pas attendue sur ce terrain.

« L'ombre d'un syndicat » : le conflit de générations

La première page du *Gutenberg* du 12 février 1965 contient un long article du rédacteur romand Eugène Verdon en réponse à ce qui semble être un courrier de lecteur d'un jeune typographe suisse travaillant à l'étranger³⁰. L'interpellation du « jeune confrère » est citée sur une demi-colonne, puis Verdon répond sur trois colonnes.

Le « jeune confrère » attaque fortement la politique syndicale conciliatrice qui caractérise la FST de l'après-guerre. Si les ouvriers ne s'intéressent plus au syndicat, c'est que « ce n'est plus un syndicat, c'est une ombre de syndicat ». L'auteur estime que les mandats des dirigeants et des fonctionnaires syndicaux devraient être limités à quatre ans – les deux secrétaires fédératifs sont en charge depuis plus de quinze ans au moment où cet article paraît. Il estime également que le syndicat devrait « mettre en valeur son arme numéro un, la grève, et [en] faire non pas une arme fictive, mais une menace réelle ».

Si un court extrait du texte est publié dans l'organe syndical, c'est parce qu'Eugène Verdon n'a pas oublié « le temps où, avec d'autres

²⁸ François Vallotton, « L'introduction des “collègues de fer” ou la mécanisation négociée des imprimeries helvétiques (1880-1914) », in *Prométhée déchaînée : technologies, culture et société helvétique à la Belle Époque*, *Les Annuelles* 11, Lausanne, 2008. Sur le cas du travail des femmes à l'imprimerie Bridel, voir André Lasserre, *La classe ouvrière dans la société vaudoise. 1845-1914*, Lausanne, « Bibliothèque historique vaudoise », n° 48, 1973, pp. 321 ss.

²⁹ François Jarrige, « Le mauvais genre de la machine : les ouvriers du livre et la composition mécanique (France, Angleterre 1840-1880) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2007/1, 54-1, pp. 193-221, en particulier les pages 211-212.

³⁰ Eugène Verdon, « La voix d'un jeune », *Le Gutenberg*, 12 février 1965.

compagnons de notre âge, nous nous prononcions tout aussi catégoriquement, avec des *si* et des *il n'y a qu'à*, nous reconstruisions la société, nous bâtissions le monde idéal!» Cependant, relève Verdon, l'âge et les responsabilités permettent de comprendre «que la violence ne résout rien, qu'il faut discuter, composer parfois avec le partenaire patronal».

La divergence sur l'orientation syndicale est envisagée ici sous l'angle générationnel. La jeunesse, «active, enthousiaste, animée d'idéalisme», de qui devait, selon André Grob, «se [dégager] la cohésion et la force de la fédération»³¹, devient une menace qu'il faut pacifier. Le conflit d'orientation syndicale qui sourd au sein de la FST – en particulier à Genève et à Zurich – s'intensifie, en 1968, autour des questions déjà soulevées par le «jeune confrère»: bureaucratisation, usage de la grève. La ligne corporatiste est attaquée frontalement dans un texte signé de quatre typographes genevois qui regrettent «l'accroissement de l'esprit corporatiste dans notre syndicat» et dénonce la position du secrétaire central Beat Weber comme «dangereusement corporatiste»³². Ce conflit se déploie dans les colonnes du *Gutenberg* où des prises de position de membres l'envisagent également comme un conflit de générations³³.

Le typographe et militant marxiste-léniniste genevois Charly Barone essaie, dans l'hebdomadaire syndical, de restituer le sens d'un affrontement d'orientation syndicale face à cette interprétation générationnelle:

Prendre conscience du pourquoi de ces dialogues de sourds pour les dépasser, c'est une façon de poser le problème de la relève syndicale. Le fait qu'elle se fasse mal n'est pas un signe des temps, mais le signe de l'inadéquation de la pratique syndicale actuelle face aux problèmes réels à résoudre. [...] Sur la base de ce déphasage, des conflits de générations d'ordre secondaire surgissent parce que les militants expérimentés, tournés vers le passé, voient davantage leur rôle dans la défense de l'acquis qu'à conquérir une réalité, peut-être, fondamentalement nouvelle.³⁴

³¹ André Grob cité dans René Emmenegger, «Importante réunion de la direction centrale», *Le Gutenberg*, 15 mars 1965.

³² Christian Tirefort, Charly Barone, Hans Bräm, Bernard Hess, «Contre-analyse sur les nouveautés techniques», *Le Gutenberg*, 18 décembre 1969.

³³ L'analyse en termes de conflit de générations remonte au début des années 1960: e.m., «Encore le désintéressement des jeunes», *Le Gutenberg*, 16 mars 1962. Papillon [André Clément], «La vieille garde», *Le Gutenberg*, 22 juin 1962.

³⁴ Charly Barone, «Dialogues de sourds», *Le Gutenberg*, 28 novembre 1968.

Barone refuse la lecture commune du conflit générationnel (un signe des temps, c'est-à-dire une chose inévitable) qui n'est pour lui que « d'ordre secondaire ». C'est la question de l'orientation de la politique syndicale et l'erreur que constitue la ligne corporatiste qui sont, selon lui, à l'origine du conflit qui traverse la Fédération.

Conclusion

La Fédération suisse des typographes fait face, dans les années soixante, à une double attaque contre sa tradition corporatiste. Une attaque patronale, d'une part, autour des modalités de régulation de la main-d'œuvre, et une attaque interne, d'autre part, provenant d'une fraction de membres qui souhaitent la mise en place d'une politique syndicale offensive. Dans ce contexte, la « jeunesse typographique » est perçue de façon ambivalente au sein de la Fédération : force vive du syndicat lorsqu'elle revêt ses attributs traditionnels d'enthousiasme et d'éclectisme, elle est vue comme menaçante dès lors qu'elle entend prendre part aux débats syndicaux de l'heure.

Quelle valeur attribuer à la lecture de cet affrontement interne comme conflit de générations ? L'interprétation générationnelle dissimule-t-elle, comme Charly Barone le suggère dans son article de 1968, un affrontement politique ? La question est légitime, car, comme le souligne le sociologue Gérard Mauger, « il y a loin de l'existence de “groupes de papier” à celle de “groupes mobilisés”, de la “génération en soi” à la “génération pour soi” [...] »³⁵

On peut noter, tout d'abord, que la perception du métier change dans les années soixante. La demande d'employé·e·s de bureau dans les administrations publiques et privées vient probablement concurrencer l'apprentissage de typographe pour des élèves ayant terminé leur scolarité secondaire (c'est la condition d'accès à l'apprentissage de typographe, mais elle ne semble plus respectée dans les années soixante). De même, la relative ouverture de la formation universitaire permet à qui dispose d'une maturité d'envisager des études plus prestigieuses qu'un apprentissage à l'atelier³⁶. C'est ce que relève Henri Cornaz pour son propre parcours³⁷.

³⁵ Gérard Mauger, *Âges et générations*, La Découverte, Repères, 2015, p. 99.

³⁶ Le nombre d'étudiant·e·s est multiplié par deux entre 1944 et 1964 alors qu'il avait doublé en quarante ans entre 1904 et 1944.

³⁷ Cornaz, *op. cit.*, p. 48.

À cela s'ajoute que la durée des mandats des fonctionnaires et des dirigeants centraux du syndicat est longue, ce qui rend difficile l'intégration des nouveaux venus dans les instances décisionnelles centrales. Les deux présidents centraux pendant la période considérée dans cet article, Eduard Harsch et Erwin Gerster, siègent chacun trente ans au Comité central et assument la présidence pendant respectivement dix et vingt ans (1956-1967 et 1967-1989). Au secrétariat central, Ernest Mezenen qui entre en charge en 1962 quitte le poste à sa retraite en 1983. Le Genevois Beat Weber assume le secrétariat central de 1947 à 1973. Ces hommes sont tous nés dans les années 1910-1920³⁸. Dans un contexte où le nombre d'apprenti·e·s et le nombre de membres augmentent de façon importante dans les décennies 1950-1960, la relative fermeture des instances centrales qu'impliquent ces longs mandats est sans doute un paramètre à prendre en compte pour expliquer la mobilisation de la génération née dans les années 1930-1940. Trois des quatre auteurs de la « Contre-analyse sur les nouveautés techniques » appartiennent en effet à cette classe d'âge et on ignore la date de naissance du quatrième.

Recrutement massif dans les années 1950, relative fermeture des instances centrales du syndicat et survenue de la restructuration capitaliste des années 1970 au milieu de la carrière professionnelle : tel est le contexte historique commun aux typographes nés dans les années 1930-1940. Ce contexte commun, marqué à la fois par la « surchauffe » et par la crise, est sans doute un aspect de leur mobilisation en tant que génération. Pourtant, cette mobilisation ne se limite pas à une course pour les places de pouvoir. Elle formule aussi un contenu politique, plus précisément la demande d'un changement d'orientation syndicale. À ce titre, il s'agit bien d'une mobilisation politique.

³⁸ Ces mandats ne sont toutefois pas exceptionnellement longs dans les instances centrales des syndicats : Ezio Canonica, par exemple, est secrétaire de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment de 1947 à 1967, puis président du même syndicat de 1968 à 1978.

Appel aux lectrices et lecteurs

On l'a vu en introduction, peu d'archives subsistent au sujet des apprenti·e·s typographes d'avant 1968. Le dépouillement du *Gutenberg* permet de repérer, parce qu'ils y sont cités une fois où l'autre, l'existence de journaux d'apprentis. Aucun de ces titres ne figure dans les catalogues des bibliothèques patrimoniales de Suisse. Qui parmi nos lectrices ou lecteurs aurait conservé certains des journaux dont voici la liste (sans doute incomplète)? Si vous avez conservé un ou plusieurs numéros de l'un de ces titres, n'hésitez pas à nous contacter soit pour envisager un versement, soit pour faire connaître l'existence de votre collection.

- *Mastic*, Lausanne, vers 1959
- *JAT*, Riviera vaudoise, vers 1959
- *Interligne*, Riviera vaudoise, vers 1959
- *La Coquille*, Riviera vaudoise, vers 1963
- *L'empreinte*, Riviera vaudoise, vers 1970
- *Placard*, Fribourg, vers 1970
- *Tipo Junior*, Bellinzone, vers 1970
- *Gazette de l'apprenti typo*, La Chaux-de-Fonds, vers 1959
- *Gazette*, La Chaux-de-Fonds, vers 1968